

1. Engagement de la part du gouvernement provincial de financement pour l'Étape 2 du TLR

La Ville d'Ottawa, en partenariat avec les gouvernements de l'Ontario et du Canada, a lancé le processus d'approvisionnement de l'Étape 2 de son réseau de transport en commun rapide par train léger (TLR). L'Étape 2 aura pour effet de prolonger la ligne du TLR vers l'est, l'ouest et le sud. Elle permettra de réduire la durée des déplacements travail-maison des résidents et des familles d'Ottawa, elle contribuera à la réduction à long terme des gaz à effet de serre et elle appuiera la diversification économique de la ville. Le processus d'approvisionnement de l'Étape 2 du TLR comprend également le prolongement de la Ligne Trillium depuis South Keys jusqu'au centre-ville de Riverside Sud.

1.a Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à verser à la Ville d'Ottawa 1,2 milliard de dollars pour le parachèvement de l'Étape 2 du TLR?

Oui ____ Non ____ Autre _____

1.b Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à verser à la Ville d'Ottawa 50 millions de dollars pour le prolongement de la Ligne Trillium depuis Bowesville au centre-ville de Riverside-Sud?

Oui ____ Non ____ Autre _____

Autres commentaires :

Nous avons impérativement besoin d'une nouvelle infrastructure et de nouveaux services de transport en commun. Les députés provinciaux verts investiront davantage dans l'infrastructure du transport en commun, à hauteur de 1 à 1,5 milliard \$ par an en sus des projections présentées dans le budget 2018, et financeront 50 % des coûts d'exploitation du réseau de transport en commun municipal. Nous apporterons un soutien financier permanent à l'exploitation des services de transport en commun municipal afin de réduire la hausse des tarifs imposés aux usagers.

2. Engagement du gouvernement de l'Ontario à accroître la part de la taxe sur le carburant de la Ville

En 2017, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il accroîtrait la part de la taxe sur le carburant consentie aux municipalités de l'Ontario. Pour chaque litre de carburant vendu, en ce moment l'Ontario verse 2,0 cents aux municipalités afin de soutenir des améliorations à leurs réseaux locaux de transport en commun. À compter de 2019, l'Ontario augmentera graduellement le financement alloué à la part municipale de la taxe sur le carburant pour atteindre 4,0 cents par litre en 2021-2022, à savoir :

- 2,5 cents par litre en 2019-2020
- 3,0 cents par litre en 2020-2020
- 4,0 cents par litre en 2021-2020

En 2021, les versements à la Ville d'Ottawa devraient atteindre 73 millions de dollars à comparer à 36,5 millions de dollars en 2018, soit une augmentation moyenne d'environ 12,2 millions de dollars par année sur trois ans. Cette hausse planifiée permettra à la Ville de continuer d'investir pour répondre à ses besoins pressants en matière de transport en commun.

Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à accroître la part municipale des recettes de taxe sur le carburant de la province, comme décrit précédemment?

Oui ____ Non ____ Autre _____

Autres commentaires : _____

3. Engagement à financer le logement abordable

Le 30 avril 2018, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont annoncé avoir conclu une entente bilatérale dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. En vertu de cette entente sur dix ans, plus de 4,2 milliards de dollars seront investis pour protéger, renouveler et accroître le logement social et communautaire dans la province et soutenir les priorités de l'Ontario en ce qui concerne la réparation, la construction et l'abordabilité des logements. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario travailleront de concert à la conception et la mise en œuvre en Ontario de l'Allocation canadienne d'aide au logement. Cette nouvelle entente bilatérale appuiera la mise en œuvre à compter du 1^{er} avril 2019 d'un programme de financement à long terme et prévisible.

Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à l'égard de la Stratégie nationale du logement et du programme succédant au Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario?

Oui ____ Non ____ Autre _____

Votre parti appuie-t-il le maintien des deux programmes provinciaux suivants annoncés récemment :

(1) Le programme de remise sur les redevances d'aménagement en vertu duquel Ottawa recevra 18,5 millions de dollars sur 5 ans pour la construction de logements locatifs dans les secteurs privés et à but non lucratif

Oui ____ Non ____ Autre _____

(2) Le programme Logements pour de bon en vertu duquel Ottawa a reçu 11,3 millions de dollars en financement de fonctionnement et 19 millions de dollars en financement d'immobilisation pour la construction de nouveaux logements avec services de soutien destinés aux personnes ayant des handicaps physiques et souffrant de problèmes de santé mentale.

Oui ____ Non ____ Autre _____

Les députés provinciaux du Parti vert demanderont aux nouveaux projets d'aménagement de prévoir au moins **20 %** de logements abordables. Nous encouragerons les solutions novatrices comme les « minimaisons », les maisons d'allée, le cohabitat et les logements accessoires. Nous investirons également **200 millions \$ supplémentaires** en sus des augmentations inscrites

au budget 2018 pour financer des refuges, des logements sociaux, des coopératives d'habitation et des logements avec services de soutien.

4. Soutien aux soins de longue durée

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à verser 300 millions de dollars de plus sur trois ans pour les soins de longue durée, à commencer par 50 millions en 2018-2019 afin d'embaucher une infirmière autorisée dans chaque établissement de soins de longue durée et d'augmenter à quatre heures par jour les soins personnels fournis à chaque résident d'ici 2022.

Votre parti entend-il respecter l'engagement du gouvernement de l'Ontario à financer des soins plus directs et personnalisés pour les résidents des établissements de soins de longue durée de la province?

Oui ____ Non ____ Autre _____

Autres commentaires : Nous adopterons une perspective globale des soins de santé en investissant judicieusement afin d'améliorer le régime actuel, et notamment les soins prodigués aux personnes âgées. Nous augmenterons le nombre d'infirmières praticiennes dans les établissements soins de longue durée, ainsi que dans les établissements de soins en santé mentale et de soins actifs.

Pour renforcer les soins de longue durée et les soins à domicile, nous surveillerons et améliorerons la qualité des traitements offerts dans les foyers de soins de longue durée et réduirons le temps d'attente pour les soins aux personnes âgées. Nous veillerons également à ce que le personnel des établissements de soins de longue durée dispose des ressources nécessaires pour répondre aux besoins des résidents exigeant des traitements complexes comme les maladies mentales, la toxicomanie, les lésions cérébrales acquises ou les maladies du cerveau comme la démence.

Nous apporterons également un soutien aux personnes pour qu'elles puissent vivre plus longtemps à domicile, en augmentant le financement des soins à domicile et en milieu communautaire, en consacrant des ressources supplémentaires à l'amélioration des logements d'aide à la vie autonome et de transition réservés aux personnes âgées. Nous offrirons un soutien aux membres des familles qui s'occupent d'un proche handicapé à plein temps et encouragerons et financerons la recherche dans la technologie des maisons

intelligentes afin de nous permettre de vieillir à domicile et de rester dans nos communautés.

5. Maintenir les ententes de transfert de responsabilité

Le gouvernement de l'Ontario a amorcé en 2008 le transfert de responsabilité en matière de services sociaux pour environ 1,5 milliard de dollars. Ce programme a été mis en œuvre et a permis à la Ville d'Ottawa d'économiser approximativement 25 millions de dollars par année.

Je suis certain que vous conviendrez qu'il est plus sensé de financer les services sociaux prescrits par la province à partir des recettes provinciales plus substantielles et diversifiées qu'à partir des taxes foncières municipales.

Personnellement, êtes-vous d'accord que le gouvernement de l'Ontario maintienne comme prévu ce transfert de responsabilité? Oui ____ Non ____

Votre parti politique s'engage-t-il à maintenir ce programme de transfert de responsabilité? Oui ____ Non ____

Autres commentaires : _____

6. Infrastructure traditionnelle

Les résidents comprennent qu'au cours des sept dernières années le gouvernement provincial ait concentré beaucoup de ses énergies sur l'infrastructure du transport en commun, laquelle avait besoin d'un effort de rattrapage important. À présent, les résidents nous demandent d'accorder de cette attention aux autres besoins de notre infrastructure bâtie. On entend dans les réunions publiques ou dans nos conversations informelles qu'il faut faire plus pour améliorer l'état de nos routes, de nos infrastructures, de nos bâtiments et de nos parcs.

Les lacunes en matière d'infrastructure sont un défi d'importance pour les municipalités à l'échelle du pays. Chaque milliard investi dans la nouvelle infrastructure générera 10 000 années/personnes en emplois dans Ottawa, y compris 5 500 nouveaux emplois dans le secteur de la construction.

Votre parti consultera-t-il les municipalités de l'Ontario sur le besoin d'établir un programme d'infrastructure traditionnelle pour les routes, les ponts, les autoroutes et les installations cyclables et piétonnières?

Oui ____ Non ____ Autre _____

Autres commentaires : Nous créerons un fonds à long terme réservé aux infrastructures piétonnières et cyclistes municipales, et investirons **2,17 milliards \$** sur 4 ans dans la sécurité des rues et autres voies de circulation.

Nous rédigerons une **Loi sur les rues complètes** qui exigera que toutes les voies de circulation de l'Ontario soient planifiées, conçues, exploitées et entretenues de manière à assurer à tous les usagers, peu importe leur âge et leur capacité, un accès et des déplacements sécuritaires, pratiques et confortables, quel que soit leur mode de transport. Nous exigerons également que toutes les routes nouvelles et ré-asphaltées soient dotées d'accotements asphaltés permettant permettre aux cyclistes de rouler en toute sécurité et que des réseaux cyclistes soient aménagés pour les navetteurs à l'échelle de toute la province.

Veillez retourner vos réponses soit par la poste, par courriel ou par télécopieur à mon bureau d'ici le 31 mai 2018.

Bureau du maire Jim Watson
110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1P 1J1

À l'attention de : Livia.Belcea@ottawa.ca

Télécopieur : 613-580-2509

Veillez inscrire sur l'enveloppe ou sur la ligne d'objet du courriel : Réponses pour l'élection provinciale